

Déclaration du Président, M. Kingston P. Rhodes, concernant les résultats des enquêtes de référence sur le coût de la vie réalisées en 2010 dans les villes sièges et à Washington

Aperçu général

À sa soixante-douzième session, la Commission a approuvé les résultats des enquêtes sur le coût de la vie réalisées en 2010 dans les villes sièges et à Washington, qui devaient servir de référence à compter du 1^{er} avril 2011. Elle a pris cette décision en s'appuyant sur les recommandations du Comité consultatif pour les questions d'ajustement (CCPQA), lequel avait attentivement examiné à sa trente-troisième session les aspects méthodologiques et pratiques de la démarche suivie dans chacun des lieux d'affectation concernés.

Comme vous le savez, ces enquêtes sont effectuées tous les cinq ans afin de réunir les données de référence dont on a besoin pour comparer le coût de la vie à New York et dans les lieux d'affectation considérés. L'objectif est que les fonctionnaires des Nations Unies de la catégorie des administrateurs en poste dans ces lieux d'affectation aient le même pouvoir d'achat que leurs homologues en poste à New York. Le CCPQA a confirmé que les enquêtes de 2010 avaient été réalisées en pleine conformité avec la méthode approuvée par la Commission pour le cycle d'enquêtes en cours.

On notera que, du début à la fin, les enquêtes se sont déroulées dans la plus grande transparence et en étroite collaboration entre la Division du coût de la vie du secrétariat de la Commission et les comités d'enquête locaux composés de représentants des organisations et des fédérations de fonctionnaires constitués dans les différents lieux d'affectation concernés. Ce sont les comités locaux qui ont été chargés de dresser la liste des points de vente où les prix devaient être relevés. Ils ont aussi coordonné le recrutement des consultants engagés localement pour aider les équipes de la Commission. Ils ont engagé des observateurs qui ont accompagné les membres de ces équipes chargés de relever les prix, et des spécialistes indépendants qui, au secrétariat de la Commission, ont suivi l'analyse des données relatives à chaque lieu d'affectation. Les comités locaux ont été pleinement associés à tous les aspects du déroulement des enquêtes.

Au nom de la Commission et de son secrétariat, je remercie tous les fonctionnaires qui ont participé aux enquêtes de référence, ainsi que tous les comités locaux, qui ont collaboré de manière exemplaire avec le secrétariat. Si le taux de participation n'a jamais été aussi élevé, c'est grâce aux efforts et à la coopération de tous : le secrétariat a reçu près de 10 fois plus de réponses qu'en 2005, ce qui lui a permis d'établir des estimations d'une précision largement supérieure à celle correspondant aux recommandations du CCPQA. Fait particulièrement notable, l'opération a permis d'établir une série de coefficients de pondération communs des dépenses véritablement représentatifs des dépenses des fonctionnaires puisqu'ils reposent uniquement sur les données communiquées par eux. Nous pouvons donc en conclure, sans grand risque de nous tromper compte tenu également de la transparence du processus et de l'esprit de collaboration manifesté par toutes les principales parties intéressées, que les résultats des enquêtes de référence sont le

reflet fidèle du coût de la vie pour les fonctionnaires des Nations Unies en poste dans les lieux d'affectation considérés.

Résultats des enquêtes

Comme je l'ai déjà indiqué, les enquêtes de référence sur le coût de la vie donnent la possibilité de réévaluer tous les cinq ans les rapports de prix et le niveau relatif des dépenses, l'objectif étant que la rémunération des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs en poste dans les lieux d'affectation considérés ait le même pouvoir d'achat que celle de leurs homologues en poste à New York. Le mécanisme adopté à cet effet prévoit, outre ces enquêtes, deux types d'ajustement :

1) Un ajustement mensuel visant à stabiliser le montant du traitement mensuel perçu en monnaie locale, en neutralisant les effets des fluctuations du taux de change;

2) Une mise à jour mensuelle de l'indice d'ajustement, en fonction des fluctuations du taux de change, de l'inflation mesurée par l'indice local des prix à la consommation (pour l'élément dépenses locales hors logement), et des indices mesurant l'évolution du coût des autres postes de dépense (logement, assurance maladie, cotisations de retraite et dépenses non locales).

Les résultats des enquêtes effectuées dans les lieux d'affectation considérés sont présentés dans les annexes ci-jointes, avec une analyse détaillée des facteurs sous-jacents. Pour chaque lieu, on trouve dans le tableau 1 la valeur de l'indice d'ajustement à la date de l'enquête et sa valeur mise à jour en avril 2011. Le tableau 2 montre l'évolution du coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) entre la date de l'enquête et avril 2011, telle qu'elle résulte de l'ajustement effectué mensuellement sur la base des fluctuations du taux de change. L'indice de classement découlant de ce multiplicateur est comparé à l'indice d'ajustement mis à jour, le plus élevé des deux étant retenu pour déterminer le nouveau multiplicateur.

On constate que pour tous les lieux d'affectation, sauf Londres, l'indice d'ajustement établi à l'issue de l'enquête et mis à jour au 1^{er} avril 2011 est très proche de l'indice de classement ajusté en fonction de l'évolution du taux de change. L'indice de classement découlant de l'enquête est supérieur à l'indice ajusté en fonction des fluctuations du taux de change dans les cas de Paris (1,3 %), Rome (1,4 %), Montréal (1,6 %), Washington (2,8 %) et Londres (6,8 %). Dans les cas de Genève, Vienne et Madrid, l'indice d'ajustement mis à jour n'est pas supérieur à l'indice de classement ajusté en fonction des fluctuations monétaires, qui reste donc le multiplicateur applicable, les résultats de l'enquête ne justifiant pas son relèvement.

Interprétation des résultats

Le faible écart constaté entre l'indice d'ajustement actualisé et l'indice de classement ajusté en fonction des fluctuations monétaires ne doit pas donner lieu à une interprétation négative des résultats des enquêtes, mais doit, bien au contraire, être perçu comme une preuve de la validité des mécanismes d'ajustement de l'indice. Il faut bien voir que les résultats des enquêtes n'ont eu aucune incidence négative sur les traitements des administrateurs relevant du régime commun des Nations Unies : pas un seul d'entre eux ne verra sa rémunération baisser du fait de sa participation à l'enquête. En réalité, ces résultats confirment que les émoluments

ont évolué de manière satisfaisante depuis la précédente série d'enquêtes sur le coût de la vie et que les modalités de mise à jour de l'indice d'ajustement permettent de maintenir leur pouvoir d'achat dans les lieux d'affectation considérés à peu près au même niveau qu'à New York.

Il faut bien comprendre aussi que l'enquête porte uniquement sur l'élément dépenses locales (hors logement) de l'indice d'ajustement et que ses résultats dépendent beaucoup de facteurs macroéconomiques extrinsèques, tels que l'inflation et les fluctuations monétaires. Les résultats considérés comme faibles ne s'expliquent pas seulement par les conclusions de l'enquête. En réalité, il ressort des enquêtes sur les prix que, par rapport à New York, le coût de la vie mesuré par l'indice des dépenses locales (hors logement) a été plus élevé dans tous les lieux d'affectation considérés, sauf à Washington où il a été légèrement plus faible (voir le tableau 1 de l'annexe présentée pour chaque lieu d'affectation).

Conclusion

En conclusion, je voudrais remercier à nouveau tous les fonctionnaires qui, malgré un emploi du temps chargé, ont accepté de participer aux enquêtes de 2010 sur le coût de la vie. C'était du temps bien employé, ils peuvent en être assurés. Ils ont en effet permis de réunir des données de qualité qui serviront à établir les indices d'ajustement de tous les lieux d'affectation relevant du régime commun des Nations Unies, et pas seulement du leur. Ces enquêtes de référence sont la seule occasion qui soit donnée aux fonctionnaires de faire constater l'augmentation effective du coût de la vie dans leur lieu d'affectation, afin qu'elle soit prise en considération au même titre que plusieurs autres facteurs sur lesquels ils n'ont pas de prise (logement, assurance maladie, cotisations de retraite et dépenses non locales).

J'espère que nous pourrons à nouveau compter sur la coopération de tous les fonctionnaires qui seront invités à participer aux prochaines enquêtes. J'informe toutes les parties intéressées que les préparatifs de la prochaine série débiteront en 2012, lors de la trente-quatrième session du CCPQA. Je tiens à souligner à ce propos que la participation aux sessions du CCQPA constitue sans doute le moyen le plus efficace qu'ont les représentants des organisations et des fédérations du personnel de contribuer au perfectionnement de la méthode de calcul des ajustements, une nécessité si l'on veut qu'elle continue de répondre à son objet.

Annexe I

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Genève

Le classement de Genève aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en septembre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en francs suisses de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en septembre 2010 à Genève a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en septembre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC publié par l'Office fédéral suisse de la statistique), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Genève à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Septembre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	4 701,73	131,33	147,96
Logement	3 190,69	108,29	121,35
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	530,18	63,02	69,18
Dépenses non locales	2 770,53	98,27	102,41
Indice global du coût de la vie		112,24	123,27
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		182,88	198,14

Au 1^{er} avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 147,96. Cela signifie qu'à Genève, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 47,96 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. L'écart, de même sens, était de 21,35 % dans le cas des dépenses de logement. À l'inverse, le coût de l'assurance maladie était inférieur de 30,82 % au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Genève et à New York. L'indice des dépenses non locales

servant à mesurer l'évolution des dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 123,27; autrement dit le coût de la vie à Genève en avril 2011 était supérieur de 23,27 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête de septembre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Genève a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, le franc suisse dans le cas de Genève. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué de septembre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Genève : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête.

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisation de retraite	Rémunération nette effectivement perçue		Variation Pourcentage
				Dollar É.-U.	Franc suisse	Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Franc suisse	
2010	Septembre	85,0	1,026	12 204	12 521	1 010	11 193	11 484	
	Octobre	93,7	0,976	12 777	12 471	1 010	11 767	11 485	0,00
	Novembre	92,2	0,984	12 678	12 476	1 010	11 668	11 481	-0,03
	Décembre	95,1	0,968	12 870	12 458	1 010	11 859	11 480	-0,01
2011	Janvier	95,7	0,951	13 087	12 445	1 010	12 076	11 485	0,04
	Février	97,4	0,942	13 200	12 435	1 010	12 190	11 483	-0,01
	Mars	99,8	0,930	13 361	12 426	1 010	12 350	11 486	0,03
	Avril	101,4	0,922	13 468	12 417	1 010	12 457	11 486	0,00

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (98,1, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 198,14 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis (101,4). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Genève a donc été fixé à 101,4. L'enquête de 2010 sur le coût de la vie n'a donc entraîné aucune modification du classement de Genève aux fins des ajustements.

Ce résultat tient principalement au fait que le dollar des États-Unis s'est régulièrement affaibli par rapport au franc suisse au cours des derniers mois. Comme le multiplicateur correspond à des points de pourcentage des traitements nets de base exprimés en dollars, il a fallu toujours plus de dollars pour maintenir constante la rémunération nette en francs suisses. L'incidence sur le multiplicateur des fluctuations du franc suisse par rapport au dollar a été plus forte que les effets combinés de l'inflation locale et de l'évolution des autres éléments de l'indice d'ajustement.

Annexe II

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Londres

Le classement de Londres aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en septembre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en livres sterling de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en septembre 2010 à Londres a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en septembre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC harmonisé publié par Eurostat), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Londres à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Septembre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	3 306,97	112,82	118,74
Logement	3 435,46	106,48	111,52
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	286,99	34,11	35,87
Dépenses non locales	2 422,23	98,27	102,41
Indice global du coût de la vie		103,97	108,51
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		169,41	174,41

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 118,74. Cela signifie qu'à Londres, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 18,74 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. L'écart, de même sens, était de 11,52 % dans le cas des dépenses de logement. À l'inverse, le coût de l'assurance maladie était inférieur de 64,13 % au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Londres et à New York. L'indice des dépenses non

locales servant à mesurer l'évolution des dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 108,51; autrement dit, le coût de la vie à Londres en avril 2011 était supérieur de 8,51 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête de septembre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Londres a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, la livre sterling dans le cas de Londres. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué de septembre 2010 à avril 2011. De septembre 2010 à février 2011 inclus, ses ajustements ont exclusivement consisté à neutraliser les effets des variations du cours de la livre sterling par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale. En mars 2011, le niveau de référence fixé pour cette rémunération a été modifié à l'issue d'une révision en bonne et due forme du classement de Londres aux fins des ajustements.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Londres : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête.

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisations de retraite Dollar É.-U.	Rémunération nette effectivement perçue		Variation Pourcentage
				Dollar É.-U.	Livre sterling		Dollar É.-U.	Livre sterling	
2010	Septembre	58,6	0,644	10 462	6 738	1 010	9 452	6 087	
	Octobre	61,1	0,633	10 627	6 727	1 010	9 617	6 087	0,01
	Novembre	62,2	0,628	10 700	6 719	1 010	9 689	6 085	-0,04
	Décembre	61,5	0,631	10 653	6 722	1 010	9 643	6 085	0,00
2011	Janvier	55,6	0,648	10 405	6 743	1 010	9 395	6 088	0,05
	Février	59,4	0,631	10 659	6 726	1 010	9 649	6 088	0,01
	Mars	63,5	0,623	10 933	6 811	1 010	9 923	6 182	1,54
	Avril	63,3	0,624	10 920	6 814	1 010	9 910	6 184	0,03

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (74,4, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 174,41 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations de la livre sterling par rapport au dollar des États-Unis (63,3). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Londres a donc été fixé à 74,4, ce qui correspond à une

augmentation de 6,8 % environ. Ce résultat est dû à l'affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport à la livre sterling survenu au cours des derniers mois et à l'évolution du taux d'inflation local et des divers éléments de l'indice d'ajustement, variations qui ont eu globalement sur le multiplicateur un effet plus important que les seules fluctuations du taux de change.

Annexe III

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Madrid

Le classement de Madrid aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en septembre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en euros de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en septembre 2010 à Madrid a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en septembre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC harmonisé publié par Eurostat), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Madrid à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Septembre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	4 681,58	94,42	105,55
Logement	1 262,88	62,64	70,02
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	367,27	43,66	48,01
Dépenses non locales	2 242,81	98,27	102,41
Indice global du coût de la vie		89,77	97,33
<i>Indice de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice révisé de la ville de base		146,27	156,44

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 105,55. Cela signifie qu'à Madrid, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 5,55 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. À l'inverse, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 29,98 % et 51,99 %, respectivement, au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Madrid et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des

dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41; ces dépenses avaient donc augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 97,33; autrement dit, le coût de la vie à Madrid en avril 2011 était inférieur de 2,67 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête de septembre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Madrid a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, l'euro dans le cas de Madrid. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué de septembre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours de l'euro par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Madrid : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisation de retraite Dollar É.-U.	Rémunération nette effectivement perçue		Variation Pourcentage
				Dollar É.-U.	Euro		Dollar É.-U.	Euro	
2010	Septembre	45,0	0,787	9 565	7 528	1 010	8 555	6 732	
	Octobre	54,2	0,735	10 172	7 476	1 010	9 161	6 734	0,02
	Novembre	57,1	0,720	10 363	7 461	1 010	9 353	6 734	0,00
	Décembre	52,0	0,747	10 027	7 490	1 010	9 016	6 735	0,02
2011	Janvier	47,5	0,761	9 863	7 506	1 010	8 853	6 737	0,03
	Février	52,3	0,734	10 184	7 475	1 010	9 174	6 734	-0,05
	Mars	53,4	0,728	10 258	7 468	1 010	9 248	6 732	-0,02
	Avril	57,0	0,710	10 499	7 454	1 010	9 488	6 737	0,07

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (56,4, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 156,44 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (57,0). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Madrid a donc été fixé à 57,0. L'enquête de 2010 sur le coût de la vie n'a donc entraîné aucune modification du classement de Madrid aux fins des ajustements.

Ce résultat tient principalement au fait que le dollar des États-Unis s'est régulièrement affaibli par rapport à l'euro au cours des derniers mois. Comme le multiplicateur correspond à des points de pourcentage des traitements nets de base exprimés en dollars, il a fallu toujours plus de dollars pour maintenir constante la rémunération nette en euros. L'incidence sur le multiplicateur des fluctuations de l'euro par rapport au dollar a été plus forte que les effets combinés de l'inflation locale et de l'évolution des autres éléments de l'indice d'ajustement.

Annexe IV

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Montréal

Le classement de Montréal aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en septembre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en dollars canadiens de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en septembre 2010 à Montréal a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en septembre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC publié par Statistique Canada), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Montréal à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Septembre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	4 149,55	112,06	121,18
Logement	2 342,27	72,30	78,84
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	236,81	28,15	30,37
Dépenses non locales	2 347,03	98,27	102,41
Indice global du coût de la vie		96,44	102,73
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		157,14	165,12

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 121,18. Cela signifie qu'à Montréal, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 21,18 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. À l'inverse, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 21,16 % et 69,63 %, respectivement, au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Montréal et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des

dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 102,73; autrement dit, le coût de la vie à Montréal en avril 2011 était supérieur de 2,73 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête de septembre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Montréal a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, le dollar canadien dans le cas de Montréal. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué de septembre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Montréal : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisations de retraite	Rémunération nette effectivement perçue		Variation Pourcentage
				Dollar É.-U.	Dollar canadien	Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Dollar canadien	
2010	Septembre	52,9	1,053	10,086	10 621	1 010	9 076	9 557	
	Octobre	56,5	1,026	10,324	10 592	1 010	9 313	9 555	-0,01
	Novembre	56,4	1,027	10 317	10 595	1 010	9 307	9 558	0,03
	Décembre	59,5	1,005	10 521	10 574	1 010	9 511	9 559	0,01
2011	Janvier	58,0	1,000	10 566	10 566	1 010	9 555	9 555	-0,04
	Février	58,2	0,999	10 579	10 568	1 010	9 569	9 559	0,04
	Mars	60,8	0,981	10 753	10 549	1 010	9 742	9 557	-0,02
	Avril	62,3	0,971	10 853	10 538	1 010	9 843	9 557	0,00

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (65,1, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 165,12 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis (62,3). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Montréal a donc été fixé à 65,1, ce qui correspond à une augmentation de l'ordre de 1,7 %.

Ce résultat est dû à l'affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport au dollar canadien survenu au cours des derniers mois et à l'évolution du taux d'inflation local et des divers éléments de l'indice d'ajustement, variations qui ont eu globalement sur le multiplicateur un effet plus important que les seules fluctuations du taux de change.

Annexe V

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Paris

Le classement de Paris aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en septembre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en euros de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en septembre 2010 à Paris a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en septembre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC harmonisé publié par Eurostat), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Paris à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Septembre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	3 755,98	112,55	125,24
Logement	2 534,88	80,10	89,06
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	532,75	63,33	69,59
Dépenses non locales	2 370,78	98,27	102,41
Indice global du coût de la vie		97,36	105,54
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		158,64	169,69

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 125,24. Cela signifie qu'à Paris, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 25,24 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. À l'inverse, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 10,94 % et 30,41 %, respectivement, au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Paris et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des

dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 105,54; autrement dit, le coût de la vie à Paris en avril 2011 était supérieur de 5,54 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête de septembre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Paris a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, l'euro dans le cas de Paris. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué de septembre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours de l'euro par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Paris : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisations de retraite	Rémunération nette effectivement perçue		Variation
				Dollar É.-U.	Euro	Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Euro	Pourcentage
2010	Septembre	54,7	0,787	10 205	8 031	1 010	9 194	7 236	
	Octobre	64,5	0,735	10 851	7 976	1 010	9 841	7 233	-0,04
	Novembre	67,6	0,720	11 056	7 960	1 010	10 045	7 233	-0,01
	Décembre	62,1	0,747	10 693	7 988	1 010	9 683	7 233	0,00
2011	Janvier	57,2	0,761	10 512	8 000	1 010	9 502	7 231	-0,03
	Février	62,5	0,734	10 867	7 976	1 010	9 856	7 234	0,05
	Mars	63,7	0,728	10 947	7 969	1 010	9 936	7 234	-0,01
	Avril	67,5	0,710	11 201	7 953	1 010	10 190	7 235	0,02

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (69,6, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 169,65 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (67,5). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Paris a donc été fixé à 69,6, ce qui correspond à une augmentation de l'ordre de 1,3 %.

Ce résultat est dû à l'affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport à l'euro survenu au cours des derniers mois et à l'évolution du taux d'inflation local et des divers éléments de l'indice d'ajustement, variations qui ont eu globalement sur le multiplicateur un effet plus important que les seules fluctuations du taux de change.

Annexe VI

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Rome

Le classement de Rome aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en octobre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en euros de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en octobre 2010 à Rome a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en octobre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC harmonisé publié par Eurostat), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Rome à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Octobre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	3 702,52	115,81	120,41
Logement	2 846,73	85,27	88,55
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	548,78	65,23	61,92
Dépenses non locales	2 439,39	98,31	102,41
Indice global du coût de la vie		99,37	102,65
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		161,92	165,00

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 120,41. Cela signifie qu'à Rome, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 20,41 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. À l'inverse, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 11,45 % et 38,08 %, respectivement, au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Rome et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des

dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 102,65; autrement dit, le coût de la vie à Rome en avril 2011 était supérieur de 2,65 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête d'octobre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Rome a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, l'euro dans le cas de Rome. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué d'octobre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours de l'euro par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette perçue en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Rome : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisation de retraite	Rémunération nette effectivement perçue		Variation
				Dollar É.-U.	Euro	Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Euro	Pourcentage
2010	Octobre	59,9	0,735	10 548	7 753	1 010	9 537	7 010	
	Novembre	62,9	0,720	10 746	7 737	1 010	9 735	7 009	-0,01
	Décembre	57,5	0,747	10 389	7 761	1 010	9 379	7 006	-0,05
2011	Janvier	52,8	0,761	10 218	7 776	1 010	9 207	7 007	0,01
	Février	57,9	0,734	10 559	7 750	1 010	9 549	7 009	0,02
	Mars	59,1	0,728	10 639	7 745	1 010	9 629	7 010	0,02
	Avril	62,7	0,710	10 880	7 725	1 010	9 870	7 007	-0,03

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (65,0, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 165,00 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (62,7). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Rome a donc été fixé à 65,0, ce qui correspond à une augmentation de l'ordre de 1,4 %.

Ce résultat est dû à l'affaiblissement du dollar des États-Unis par rapport à l'euro survenu au cours des derniers mois et à l'évolution du taux d'inflation local et des divers éléments de l'indice d'ajustement, variations qui ont eu globalement sur le multiplicateur un effet plus important que les seules fluctuations du taux de change.

Annexe VII

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Vienne

Le classement de Vienne aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en octobre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur à cette date du multiplicateur ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser le montant en euros de la rémunération nette en neutralisant les effets des fluctuations de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en octobre 2010 à Vienne a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en octobre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC harmonisé publié par Eurostat), de l'évolution du taux de change et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Vienne à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Octobre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	4 053,46	116,08	120,23
Logement	2 466,38	72,33	75,18
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	704,84	83,78	80,83
Dépenses non locales	2 471,05	98,31	102,41
Indice global du coût de la vie		98,26	101,24
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		160,10	162,73

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 120,23. Cela signifie qu'à Vienne, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient supérieures de 20,23 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. À l'inverse, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 24,82 % et 19,17 %, respectivement, au niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Vienne et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des

dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41 : ces dépenses avaient augmenté de 2,41 % depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 101,24; autrement dit, le coût de la vie à Vienne en avril 2011 était supérieur de 1,24 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Pendant la même période, et abstraction faite des résultats de l'enquête d'octobre 2010, le coefficient d'ajustement (ou multiplicateur) applicable à Vienne a été ajusté conformément au dispositif visant à stabiliser la rémunération nette en monnaie locale en attendant que le classement du lieu d'affectation concerné soit révisé. Le dispositif en question prévoit que la rémunération nette effectivement perçue peut varier de 0,5 %, en plus ou en moins, par rapport au montant de référence en monnaie locale, l'euro dans le cas de Vienne. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué d'octobre 2010 à avril 2011, compte tenu d'ajustements consistant exclusivement à neutraliser les effets des variations du cours de l'euro par rapport au dollar des États-Unis afin de stabiliser la rémunération nette en monnaie locale.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Vienne : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Taux de change	Traitement net		Cotisation de retraite	Rémunération nette effectivement perçue		Variation
				Dollar É.-U.	Euro		Dollar É.-U.	Euro	
2010	Octobre	62,3	0,735	10 706	7 869	1 010	9 696	7 126	
	Novembre	65,3	0,720	10 904	7 851	1 010	9 894	7 123	-0,04
	Décembre	59,9	0,747	10 548	7 879	1 010	9 537	7 124	0,01
2011	Janvier	55,1	0,761	10 372	7 893	1 010	9 361	7 124	-0,01
	Février	60,3	0,734	10 719	7 868	1 010	9 709	7 126	0,03
	Mars	61,5	0,728	10 800	7 862	1 010	9 789	7 127	0,00
	Avril	65,2	0,710	10 047	7 843	1 010	10 037	7 126	-0,01

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (62,7, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 162,73 et 100) a été comparé à celui résultant d'ajustements fondés uniquement sur les variations de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (65,2). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Vienne a donc été fixé à 65,2. L'enquête de 2010 sur le coût de la vie n'a donc entraîné aucune modification du classement de Vienne aux fins des ajustements.

Ce résultat tient principalement au fait que le dollar des États-Unis s'est régulièrement affaibli par rapport à l'euro au cours des derniers mois. Comme le multiplicateur correspond à des points de pourcentage des traitements nets de base

exprimés en dollars, il a fallu toujours plus de dollars pour maintenir constante la rémunération nette en euros. L'incidence sur le multiplicateur des fluctuations de l'euro par rapport au dollar a été plus forte que les effets combinés de l'inflation locale et de l'évolution des autres éléments de l'indice d'ajustement.

Annexe VIII

Analyse détaillée des résultats de l'enquête effectuée à Washington

Le classement de Washington aux fins des ajustements entré en vigueur le 1^{er} avril 2011 a été déterminé en comparant les résultats de l'enquête sur le coût de la vie effectuée dans cette ville en octobre 2010, actualisés au 1^{er} avril 2011, et la valeur du multiplicateur à cette date.

L'enquête sur le coût de la vie réalisée en octobre 2010 à Washington a débouché sur un nouvel indice d'ajustement fondé sur une nouvelle série d'indices des prix et de coefficients de pondération. Le tableau 1 présente cet indice, décomposé en ses différents éléments, tel qu'établi en octobre 2010 à l'issue de l'enquête, et tel qu'actualisé au 1^{er} avril 2011 en fonction de l'inflation locale (mesurée par l'IPC publié par le Bureau of Labor Statistics des États-Unis) et de la variation des indices relatifs au logement, à l'assurance maladie, aux cotisations de retraite et aux dépenses non locales.

Tableau 1

Indice d'ajustement applicable à Washington à la date de l'enquête et de l'entrée en vigueur de ses résultats

Élément de l'indice d'ajustement	Poids (dollars É.-U.)	Indice	
		Octobre 2010	Avril 2011
Dépenses locales (hors logement)	2 765,31	98,25	98,29
Logement	2 933,69	74,41	74,42
Cotisations de retraite	1 010,39	100,00	100,00
Assurance maladie	486,07	57,78	59,18
Dépenses non locales	2 211,15	98,31	102,41
Indice global du coût de la vie		88,93	89,98
<i>Indice révisé de la ville de base</i>		<i>162,94</i>	<i>160,74</i>
Indice d'ajustement		144,90	144,63

En avril 2011, l'indice des dépenses locales (hors logement) s'établissait à 98,29. Cela signifie qu'à Washington, à cette date, les différentes dépenses entrant dans sa composition (produits alimentaires, boissons et tabac; habillement; mobilier; équipement et entretien du logement; santé; transports; loisirs et culture; éducation; restaurants et hôtels; et biens et services divers) étaient inférieures de 1,71 % à ce qu'elles étaient à New York en juin 2010. De même, les dépenses de logement et d'assurance maladie étaient inférieures de 25,58 % et 40,82 %, respectivement, à ce niveau de référence (New York, juin 2010). Les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, bien entendu, identiques à Washington et à New York. L'indice des dépenses non locales servant à mesurer l'évolution des dépenses engagées en dehors du lieu d'affectation, qui est le même pour tous, s'établissait à 102,41; ces dépenses avaient donc augmenté de 2,41 %

depuis juin 2010. L'indice global résultant de la combinaison des cinq principaux éléments de l'indice d'ajustement est égal à 89,98; autrement dit, le coût de la vie à Washington en avril 2011 était inférieur de 10,02 % à ce qu'il était à New York en juin 2010.

Les fluctuations monétaires étant sans incidence dans le cas de Washington, le multiplicateur est resté le même d'octobre à décembre 2010. Il a été modifié en janvier 2011, à la suite de l'incorporation aux traitements de base d'un certain nombre de points d'ajustement, conformément à une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Cette modification n'a eu aucune incidence sur la rémunération perçue par les fonctionnaires. Le tableau 2 montre comment le multiplicateur a évolué d'octobre 2010 à avril 2011.

Tableau 2

Rémunération nette effectivement perçue à Washington : évolution entre la date de l'enquête et la date d'entrée en vigueur de ses résultats

Rémunération d'un fonctionnaire de la classe P-4 (échelon VI) ayant des charges de famille. La valeur du multiplicateur en avril 2011 ne tient pas compte des résultats de l'enquête

Année	Mois	Multiplicateur	Traitement net		Cotisation de retraite	Rémunération nette effectivement perçue	Variation
			Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Dollar É.-U.	Pourcentage	
2010	Octobre	42,6	9 407	1 010	8 396		
	Novembre	42,6	9 407	1 010	8 396	0,00	
	Décembre	42,6	9 407	1 010	8 396	0,00	
2011	Janvier	40,7	9 409	1 010	8 398	0,03	
	Février	40,7	9 409	1 010	8 398	0,00	
	Mars	40,7	9 409	1 010	8 398	0,00	
	Avril	40,7	9 409	1 010	8 398	0,00	

En avril 2011, le multiplicateur résultant de l'enquête sur le coût de la vie (44,6, soit la différence, arrondie à une décimale, entre 144,63 et 100) a été comparé à celui résultant des ajustements courants (40,7). Conformément à la méthode d'actualisation du classement des lieux d'affectation du Groupe I aux fins des ajustements, c'est la valeur la plus élevée qui a été retenue : le nouveau coefficient d'ajustement applicable à Washington a donc été fixé à 44,6, ce qui correspond à une augmentation de l'ordre de 2,8 %.